

M U N I C I P A L I T É D ' U P T O N

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-383

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 10 décembre 2024, le règlement numéro 2024-383 intitulé « Décrétant un emprunt et une dépense de 7 025 555 \$ pour le projet de mise à niveau de l'usine d'eau potable. »

1. Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 20 février 2025.
2. Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 24^e jour du mois de février de l'an 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Lyne Rivard".

Lyne Rivard
Directrice générale et greffière-trésorière

M U N I C I P A L I T É D ' U P T O N

AVIS PUBLIC

Promulgation de règlement 2023-383 intitulé

« Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 7 025 555 \$ pour le projet de mise à niveau de l'usine d'eau potable »

Certificat de Publication (Article 420)

Je soussigné, Lyne Rivard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Upton certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 09H00 et 16H00 ce 24^e jour du mois de février 2025, à chacun des endroits suivants, à savoir :

1. au bureau municipal
2. sur le site internet de la Municipalité au www.upton.ca.
3. dans l'édition de mars 2025 du journal municipal «Le Bavard ».

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24^e jour du mois de février de l'an 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Lyne Rivard".

Lyne Rivard,
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité d'Upton